

● TRAVAUX EN VILLE



Circulation et stationnement modifiés

Du 27 novembre au 3 décembre 2017

- **Rue de Lancrel**
[partie comprise entre le boulevard Mézeray et la limite de la commune de Damigny]
Nature des travaux : réaménagement de la rue par la société Eurovia
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 4 mai 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

[partie comprise entre la rue Saint Isige et le boulevard Mézeray]
Nature des travaux : réfection de trottoirs et chaussée en enrobée par la société Eurovia
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) et le sens de circulation de la rue Laperrière inversé, jusqu'au 22 décembre. Le stationnement sera également interdit.
- **Rue des Châtelets** [face au n°21]
Nature des travaux : chargement de matériaux par la société Belliard
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat manuel jusqu'au vendredi 15 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Place Foch** [aux abords du square de la Sicotière]
Nature des travaux : installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques par l'entreprise Ineo Réseaux Centre
Le stationnement sera interdit sur une surface équivalente à 4 places le mardi 28 novembre.
- **Rue des Basses Ruelles**
Nature des travaux : branchement gaz par la société Élitel réseaux
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) du lundi 27 novembre au vendredi 8 décembre. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue de la Poterne** [partie comprise entre le n°13 et le porche de la basilique]
Nature des travaux : aménagement du parc urbain de la Providence par la société Bouygues Construction
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 19 janvier 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Parking de la Poterne**
Nature des travaux : installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques par l'entreprise Ineo Réseaux Centre
Le stationnement sera interdit aux abords du chantier le mercredi 29 novembre.
- **Place du Palais**
Installation d'un manège pour enfants et stand de croustillons
Le stationnement sera interdit sur une surface équivalente à 15 places, du samedi 2 décembre au jeudi 11 janvier 2018.
- **Place Bonet**
Nature des travaux : installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques par l'entreprise Ineo Réseaux Centre
Le stationnement sera interdit sur une surface équivalente à 3 places, le jeudi 30 novembre.
- **Rue Jean Mermoz** [partie comprise entre l'impasse Jean Mermoz et la rue Guynemer]
Nature des travaux : intervention sur vannes existantes par la société Eaux de Normandie
La circulation sera interdite et localement déviée dans les deux sens du lundi 27 novembre au mardi 28 novembre. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue Henri Guillaumet** [partie comprise entre le n°35 et le n°59] et **rue Jules Verne** [face au n°5]
Nature des travaux : réalisation de containers enterrés par la société Eurovia
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat du lundi 27 novembre au dimanche 17 décembre. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue du commandant Charcot** [partie comprise entre le n°22 et le n°28] et **rue Charles de Foucault** [au niveau du n°17]
Nature des travaux : réalisation de containers enterrés par la société Eurovia
La chaussée sera rétrécie avec la mise en place d'un alternat jusqu'au lundi 4 décembre. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Guesclin** [face au n°3]
Nature des travaux : branchement individuel de gaz par la société Élitel réseaux
La chaussée sera rétrécie jusqu'au vendredi 8 décembre. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue du 14^e Hussards** [partie comprise entre le n°47 et le n°51]
Nature des travaux : effacement du réseau électrique par la société Élitel réseaux
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat du mardi 28 novembre au jeudi 7 décembre. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.
- **Boulevard du 1^{er} Chasseurs** [partie comprise entre la rue d'Argentan et le giratoire avec le boulevard Mézeray]
Nature des travaux : réalisation de trottoirs en enrobés par la société Eurovia
La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat du lundi 27 novembre au lundi 18 décembre. Le stationnement des véhicules sera également interdit aux abords du chantier.

Opération de mise en place de leds sur l'éclairage public par la société GTCA

- La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat par feux, **rue de la Fuie des Vignes** (à partir du cimetière Notre-Dame) jusqu'au vendredi 1^{er} décembre et **rue d'Échauffour** (jusqu'au giratoire avec la rue Marchand Saillant) jusqu'au jeudi 21 décembre. Le stationnement interdit aux abords des chantiers.
- La circulation se fera en sens unique, **rue Ricardo Florès** (dans la partie comprise entre la rue Charles Chesneaux et la rue Georges Lasseur), avec la mise en place d'une déviation, jusqu'au mercredi 29 novembre. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- La circulation se fera en sens unique, **rue Pierre et Marie Curie**, dans la partie de voie comprise entre la rue Gay Lussac et l'avenue Quakenbrück (dans le sens rue Claude Bernard vers l'avenue Quakenbrück) jusqu'au vendredi 1^{er} décembre. Une déviation sera mise en place (par l'avenue Quakenbrück, la rue Vicques et la rue Claude Bernard). Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.
- La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat et le stationnement interdit aux abords du chantier, **rue Marcel Mézen** (au niveau de la rue Boucher de Perthes), du lundi 27 novembre au vendredi 1^{er} décembre.

Le centre-ville réaménagé (opération n°02 du "31, Le Grand Projet")

Déplacement des marchés du jeudi et du samedi - Prolongation jusqu'au samedi 6 janvier inclus

En raison des travaux, les marchés du jeudi et du samedi, traditionnellement installés place de la Magdeleine seront déplacés sur le **parking de la Poterne (le jeudi) et la place du Plénitre (le samedi)**. Le stationnement de tous les véhicules, saufs commerçants non sédentaires, sera interdit sur le parking de la Poterne et la place du Plénitre, les jeudis et samedis jusqu'au samedi 6 janvier 2018 inclus. La circulation sera également interdite rue de la Poterne les jeudis.

À noter :

Installation des illuminations de Noël

La circulation sera ponctuellement perturbée en ville jusqu'au vendredi 8 décembre de 8 h à 17 h en fonction de l'avancement des opérations.

Informations à retrouver sur www.alencon.fr rubrique *Infos Travaux*

● TRAVAUX EN VILLE

